

# FICHE PRATIQUE – COVID19 VACCIN VAXZEVRIA® D'ASTRAZENECA

(Vaccin à vecteur viral recombinant non répliquatif, codant pour la glycoprotéine S du SARS-CoV-2)



Boîte de 10  
flacons

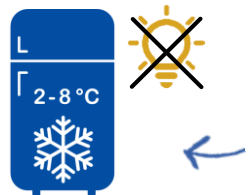
## Présentation

Suspension injectable prête à l'emploi sous forme de flacons multidoses de 4 mL (8 doses) ou de 5 mL (10 doses)

Suspension incolore à légèrement brune ou opaque

## Conservation

### Flacon non ouvert



- Réfrigérateur entre 2-8°C (à l'abri de la lumière, dans son emballage d'origine)
- Peut être conservé **6 mois**
- Ne doit pas être congelé

### Après ouverture du flacon



Réfrigérateur (2°C - 8°C) **48 heures maximum**

Pendant ces 48 h, il peut être conservé à température ambiante (< 30°C) pendant une seule et même période de **6 heures maximum**

Ces durées de conservation doivent être impérativement respectées.



### Étiquette du flacon :

Date et heure d'ouverture  
+/- heure de sortie du réfrigérateur

## Préparation

Aucune dilution à effectuer. **Ne pas secouer.**

Utiliser une technique d'asepsie rigoureuse.

Prélever **0,5 mL de solution** du flacon multidose à l'aide d'une seringue avec une aiguille appropriée.

Il peut rester du produit après le prélèvement de la dose finale. **Ne pas regrouper le produit résiduel** provenant de différents flacons.

## Administration

Après avoir réalisé une asepsie de la peau au point d'injection, administrer une dose (0,5 mL) par **voie intramusculaire (IM)**, de préférence dans le muscle deltoïde de la partie supérieure du bras.



**Anaphylaxie** : Surveillance étroite du patient pendant au moins 15 minutes

→ Disposer d'un **kit d'anaphylaxie**



Pensez à déclarer tout effet indésirable à votre [CRPV](#)

**Dans « vaccin COVID » et dossier patient :**

Nom du vaccin, n° lot, date et heure de l'administration

## Élimination du matériel

Éliminer la seringue et l'aiguille dans un container DASRI adapté aux objets piquants, coupants, tranchants.

Tout vaccin non utilisé ou déchet doit être éliminé conformément aux directives locales relatives aux organismes génétiquement modifiés ou aux déchets biologiques dangereux.

Schéma AMM : 2 doses (4 à 12 semaines d'intervalle)



La HAS recommande de privilégier un intervalle 12 semaines entre les deux doses